

La Fédération Française de la Franchise continue de développer son réseau en intégrant deux nouveaux membres et deux nouveaux experts

La Fédération Française de la Franchise poursuit son expansion en accueillant deux nouvelles enseignes : **Removo**, experte en réparation et installation de volets roulants et portes de garage ainsi que **Dreams Donuts**, spécialisée dans la création de donuts et autres gourmandises. La FFF est ravie d'accueillir également deux nouveaux experts au sein de son Collège : **Emmanuelle Vaillant**, (Franchise Management) et **Maître Jérôme Guillé**, avocat (Gouache Avocats).



Removo - Membre "Nouvelle franchise"

Créée en 2022 dans la région nantaise par Vincent Jouannet et Melvin Le Brizaut, Removo est une entreprise experte en réparation et installation de volets roulants et portes de garage. Elle prend en charge tous types de volets, qu'ils soient en PVC ou en aluminium, électriques ou manuels. Removo se démarque de la concurrence grâce à son approche privilégiant la réparation durable, permettant d'allonger la durée de vie des équipements tout en optimisant les coûts de sa clientèle. Au moment de sa candidature, Removo disposait d'une succursale et de 12 franchises. Aujourd'hui l'objectif de Vincent Jouannet et Melvin Le Brizaut est de parvenir à se développer davantage grâce à cette entrée au sein de la FFF.

Pour **Vincent Jouannet**, Co-fondateur de Removo :

« **Dans le cadre de l'accélération de notre développement, Removo a fait le choix stratégique de la franchise. Ce modèle nous permet de conjuguer performance opérationnelle et croissance rapide, tout en garantissant une qualité constante dans l'ensemble de notre réseau.**

Pour aller plus loin, nous avons repensé notre approche et nos outils franchisés. Il était donc naturel de nous appuyer sur l'expertise de la Fédération Française de la Franchise (FFF), un acteur de référence dans le secteur.

Rejoindre la FFF, c'est s'ouvrir à un écosystème d'experts, bénéficier des meilleures pratiques du marché, et éviter l'isolement souvent lié à un développement en circuit fermé. »



Dreams Donuts - Membre "Nouvelle franchise"

Créée en 2020 par Ilyass Aoussar, Dreams Donuts est une enseigne belge, spécialisée dans la fabrication de donuts sur mesure. Son concept repose sur un processus de personnalisation en trois étapes, offrant aux clients la possibilité de créer des donuts uniques et savoureux. Les boutiques proposent également une large gamme de produits sucrés, tels que des cookies, milk-shakes, bubbles teas ou encore des cafés gourmands. Ce large choix de gourmandises fait de Dreams Donuts un lieu convivial et chaleureux pour tous.

Pour **Ilyass Aoussar**, fondateur de Dreams Donuts :

« **Rejoindre la Fédération Française de la Franchise est pour nous une évidence : cela signifie intégrer un réseau de professionnels engagés, partager des valeurs communes et contribuer activement à la promotion d'une franchise éthique et performante. Cette adhésion reflète notre volonté de continuer à structurer et développer notre modèle avec rigueur, tout en bénéficiant de l'expérience et de l'expertise de la FFF et de ses membres. »**



Emmanuelle Vaillant - Nouvelle experte

Emmanuelle Vaillant évolue depuis plus de 30 ans dans l'univers de la franchise. Elle a rejoint Franchise Management en 2015 en tant que consultante associée. Depuis, elle accompagne les réseaux dans leur stratégie de création, de développement et d'animation. Elle intervient sur des sujets tels que la politique commerciale, les équilibres financiers et juridiques, ainsi que la structuration des outils des réseaux. Elle apporte son expertise dans la rédaction des manuels de savoir-faire, le coaching des dirigeants et des équipes têtes de réseau. Véritable spécialiste du secteur, Emmanuelle Vaillant intervient également lors de conventions ou commissions de franchisés.



Maître Jérôme Guillé - Nouvel expert

Maître Jérôme Guillé est avocat chez Gouache Avocats. Il représente des franchiseurs dans tous les secteurs d'activité, au quotidien depuis 2013, tant en conseil qu'au contentieux. Outre son intervention dans les dossiers de ses clients, il contribue au développement de la franchise en participant à des formations et en publiant des articles juridiques en droit économique.

À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la Fédération Française de la Franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération Française de la Franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise. La franchise représente en France 2 089 réseaux, 90 588 points de vente franchisés, pour plus de 88,64 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 962 724 emplois (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus

franchise-fff.com

